

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du *Cantal*

Registre *per*

N° *103*

SIGNALEMENT.

Le *M. Floris Jean Poulange*

natif à *Omps*

demeurant à *Omps*

allant à *Madrid*

âgé de *22* ans, taille d'un mètre
63 centimètres

cheveux *châtains* front *couronné*

sourcils *châtains* yeux *bruns*

nez *droit* bouche *moyenne*

barbe *blanche* menton *blanc*

visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten mark]

PIÈCES DÉPOSÉES.

Ch. Demandet

Fait à *Aurillac* le *sept* ^{*jour*} *1851*

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Floris

[Vertical handwritten text on the right margin, possibly a name or title, written in a decorative cursive script.]

[Red stamp or watermark on the right side of the document.]



Monsieur le Préfet de Département
de l'Orléans



Monsieur le Préfet

Je soussigné Jean Florès habitant sous
le nomme d'ancien de la ville de Madrid
Espagne pour y exercer la profession de
Boulangier par conséquent il vous prie de
lui faire délivrer au gaffort pour se
rendre audit endroit à Madrid Espagne
et vous ferez justice

Les présent a signé
Jean Florès

fait tout signalement
taille d'un mètre hauteur d'un mètre
chaque chaton force faibles de
yeux rouges. les cheveux noirs les yeux
noirs fins et bon visage bon caractère

Le maire de la commune de Dourges certifie que la
petition susdite est finie et véritable
à la mairie de Dourges le 20 mars 1851

1851 - Le maire de Dourges

imbr

